COMMUNIQUE DE PRESSE

Le PLFSS 2023 de tous les dangers

L’article 30 du PLFSS permettrait au gouvernement d’organiser des appels d’offres sur les médicaments génériques. Cette disposition, prise sans concertation avec la profession aurait de graves conséquences pour nos patients en aggravant considérablement les risques de pénurie pour les classes thérapeutiques concernées.

Cette mesure provoquerait également une rupture de la continuité des soins, jugée dangereuse par la HAS pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Enfin, elle aurait également pour conséquence de mettre à mal le maillage territorial des pharmacies, qui restent les seuls endroits où les patients peuvent voir un professionnel de santé sans RDV, dans un contexte de désertification médicale qui s’intensifie.

Devant le tollé qu’a provoqué la publication de cet article 30 auprès des industriels, des pharmaciens et des patients, le gouvernement annonce qu’il va amender cet article tout en procédant à une expérimentation sur la classe thérapeutique des antiulcéreux au 4ème trimestre 2023.

Pourquoi expérimenter une mesure délétère dont on sait déjà que partout où elle a été mise en place, elle n’a pas permis les économies espérées et provoquée des perturbations majeurs pour les patients?

Nous demandons donc le retrait pur et simple de l’article 30, faute de quoi nous engagerons avec nos adhérents toutes les actions possibles pour faire reculer le gouvernement.

Alain GROLLAUD Laurent FILOCHE

Président de Federgy Président UDGPO

 